

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment de la classe d'usages « Commerce lourd (C6) » pour y aménager 6 bureaux supplémentaires, une salle de réunion et une terrasse au toit, ainsi que d'agrandir l'entrepôt, sur le lot 2 896 598 du cadastre du Québec, sis au 569, rue de Lausanne

1. Objet du projet de résolution

Lors de la séance ordinaire du 23 février 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment de la classe d'usages « Commerce lourd (C6) » pour y aménager 6 bureaux supplémentaires, une salle de réunion et une terrasse au toit, ainsi que d'agrandir l'entrepôt, sur le lot 2 896 598 du cadastre du Québec, sis au 569, rue de Lausanne.

2. Assemblée publique de consultation et consultation écrite

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 9 mars 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 25 février 2026 au mardi 10 mars 2026, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district Sainte-Blandine/Mont-Lebel, entre la rue du Marquis-de-Vaudreuil, la rue de Lausanne, la rue de la Carrière, la rue Simone-Belzile et la rue du Coteau.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;

b) en faisant la demande :

- par téléphone au **418 724-3125**;
- par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

c) en consultant le procès-verbal de la séance du 23 février 2026, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 25 février 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

Projet de résolution - Projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble (PPCMOI) Agrandissement d'une entreprise générale et spécialisée - 9465-9265 Québec inc. - 569, rue de Lausanne

Lot concerné: 2 896 598 du cadastre du Québec

Zone C-1003

District Nazareth

Zone concernée:

C-1003

Zones contiguës:

H-1000, R-1001, H-1002,
H-1004, H-1005, C-1006,
P-1007, H-1009 et
H-1102

Type de Zonage

A: Agricole
AN: Aire naturelle
C: Commercial
F: Forestier
H: Habitation
I: Industriel
P: Communautaire et
utilité publique
R: Récréatif

Légende

-  Limite de zonage
-  Limite cadastrale
-  Lot concerné
-  Zone concernée
-  Zone contiguë

